



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 16 octobre 2015

## Dossier de presse

### **RN 2, le contrat de Plan Etat Région 2015 - 2020 en présence de M. Raymond LE DEUN, préfet de l'Aisne**

Point presse le lundi 19 octobre 2015 à 16 heures, salle Erignac, Préfecture de l'Aisne

**Le 30 juillet 2015 à Amiens, en présence du Premier Ministre, Manuel VALLS, Mme Nicole KLEIN, préfète de région Picardie et M. Claude GEWERC, président du Conseil régional, ont signé le contrat de plan État-Région 2015-2020 (CPER) de la région Picardie.**

Le CPER Picardie représente un investissement de 85,2 millions d'euros pour la période 2015-2020 sur la RN 2 entre Paris et Soissons, dont 65,5 M€ de l'État, 8,35 M€ de la Région, 10,44 M€ du département de l'Aisne et 0,9 M€ du département de l'Oise.

### **Présentation des différentes sections dans le sens Laon-Paris**

	Montant CPER	ETAT	Région Picardie	CD02	CD60
Sécurisation de la forêt de Retz	8,3	4,725	1,7875	1,7875	
Déviations de Vaumoise	21,0	14,43	3,435	3,135	
Déviations de Gondreville	27,9	27,9			
Déviations de Péroy-les-Gombries	26,2	17,558	3,1275	5,515	
Échangeur RN 2 / RD 548 à Silly-le-Long	1,8	0,9			0,9
<b>TOTAL</b>	<b>85,2</b>	<b>65,513</b>	<b>8,35</b>	<b>10,4375</b>	<b>0,9</b>

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

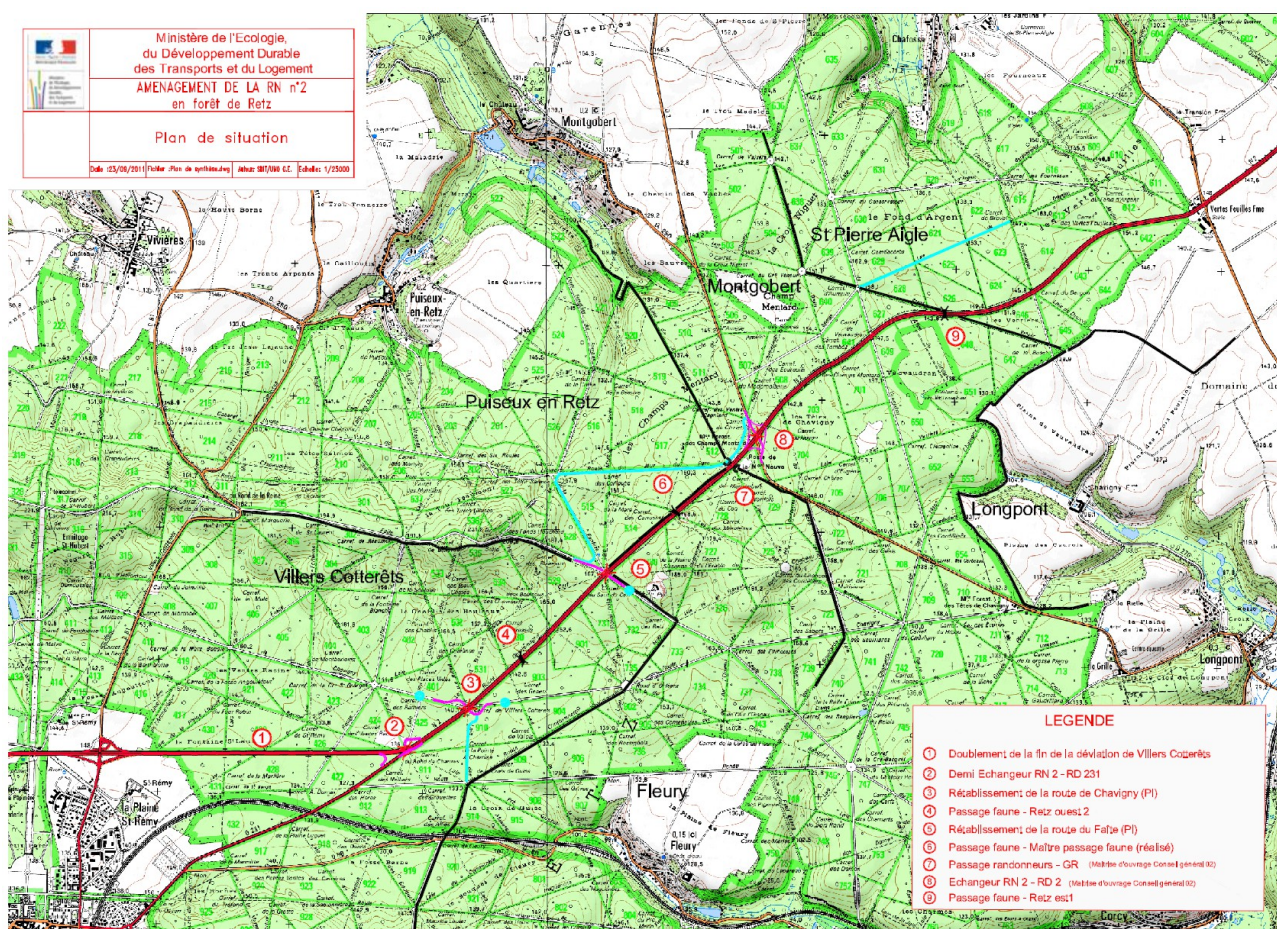
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

## Sécurisation de la forêt de Retz (PDMI, 7 M€ – CPER 2015-2020, 8,3 M€)

L'opération consiste à sécuriser la traversée de la forêt qui est déjà à 2 × 2 voies en supprimant les derniers carrefours plans le long de la RN 2 dans la traversée de la forêt et en guidant la faune vers les ouvrages dédiés par le biais de clôtures. Cette opération comprend la réalisation de deux passages faunes situés de part et d'autre du maître passage faune existant, le rétablissement en passage inférieur de la route forestière du Faîte ainsi que la création de l'échangeur avec la RD2 sous maîtrise d'ouvrage du département de l'Aisne. Pour ce dernier, les travaux de l'échangeur ont débuté en juillet 2014 et devraient s'achever début 2016.

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage État dépendront de la programmation budgétaire, la priorité étant donnée aux déviations de Gondreville et Vaumoise. Les études concernant ces ouvrages sont en cours.



2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

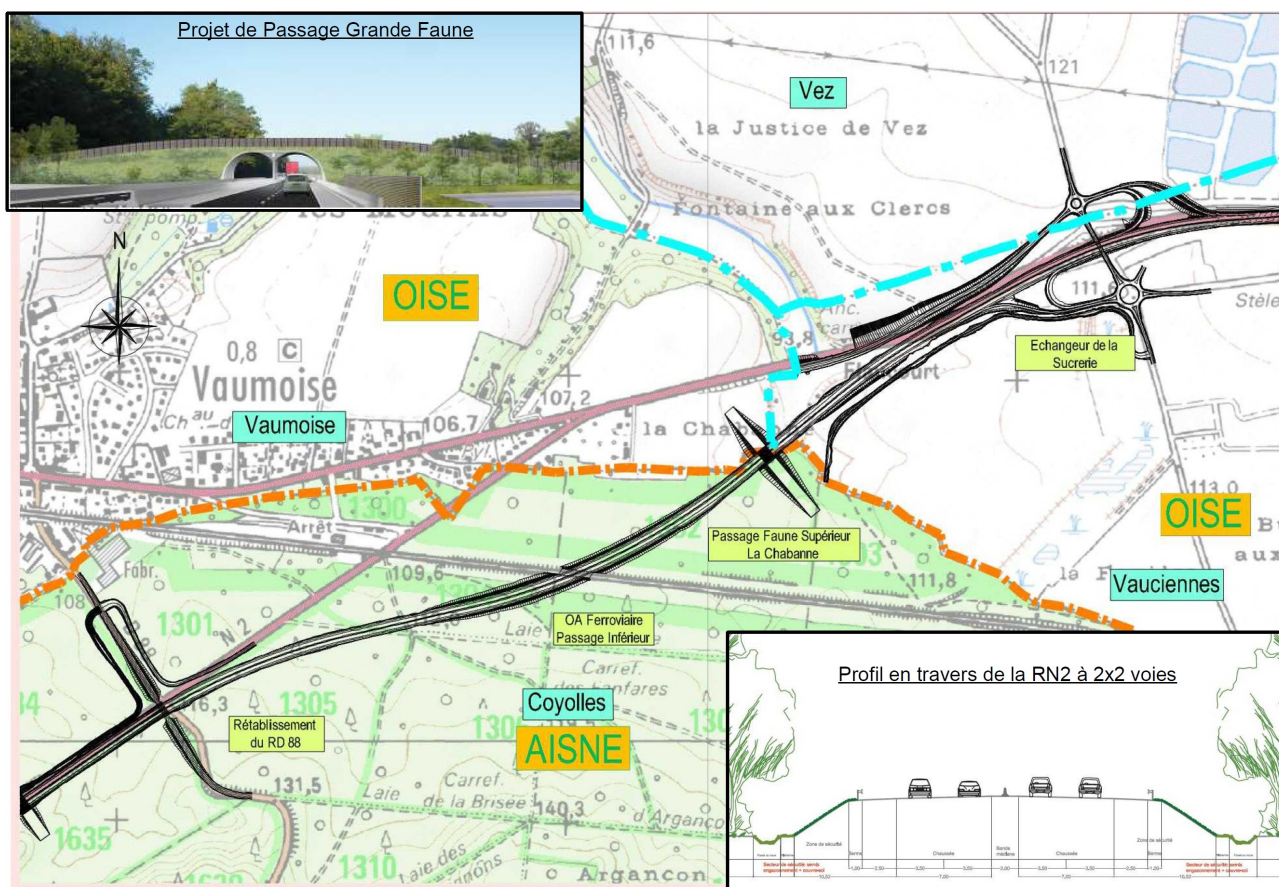
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-comUNICATION@aisne.gouv.fr](mailto:pref-comUNICATION@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

## Déviations de Vaumoise (PDMI, 11,53 M€ – CPER 2015-2020, 21 M€)

Les acquisitions foncières seront achevées en novembre 2015. Les travaux préparatoires de déboisement et de diagnostic archéologique en forêt ont été réalisés en 2012. Le diagnostic archéologique n'a pas conduit à prescriptions de fouilles.

Les premiers travaux routiers sur le terrain ont démarré en juin 2013 par la réalisation de l'ouvrage sur la voie ferrée Paris – Laon – Maubeuge. Les travaux d'élargissement de l'ouvrage de la Sucrierie ont été réalisés au second semestre 2014. La construction même de l'échangeur de la Sucrierie débutera début novembre 2015 pour une durée d'un an. Le marché pour les travaux de terrassements, assainissement et chaussées des déviations de Gondreville et Vaumoise a été attribué. La poursuite des travaux dépend de la programmation budgétaire de l'année 2016.



2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

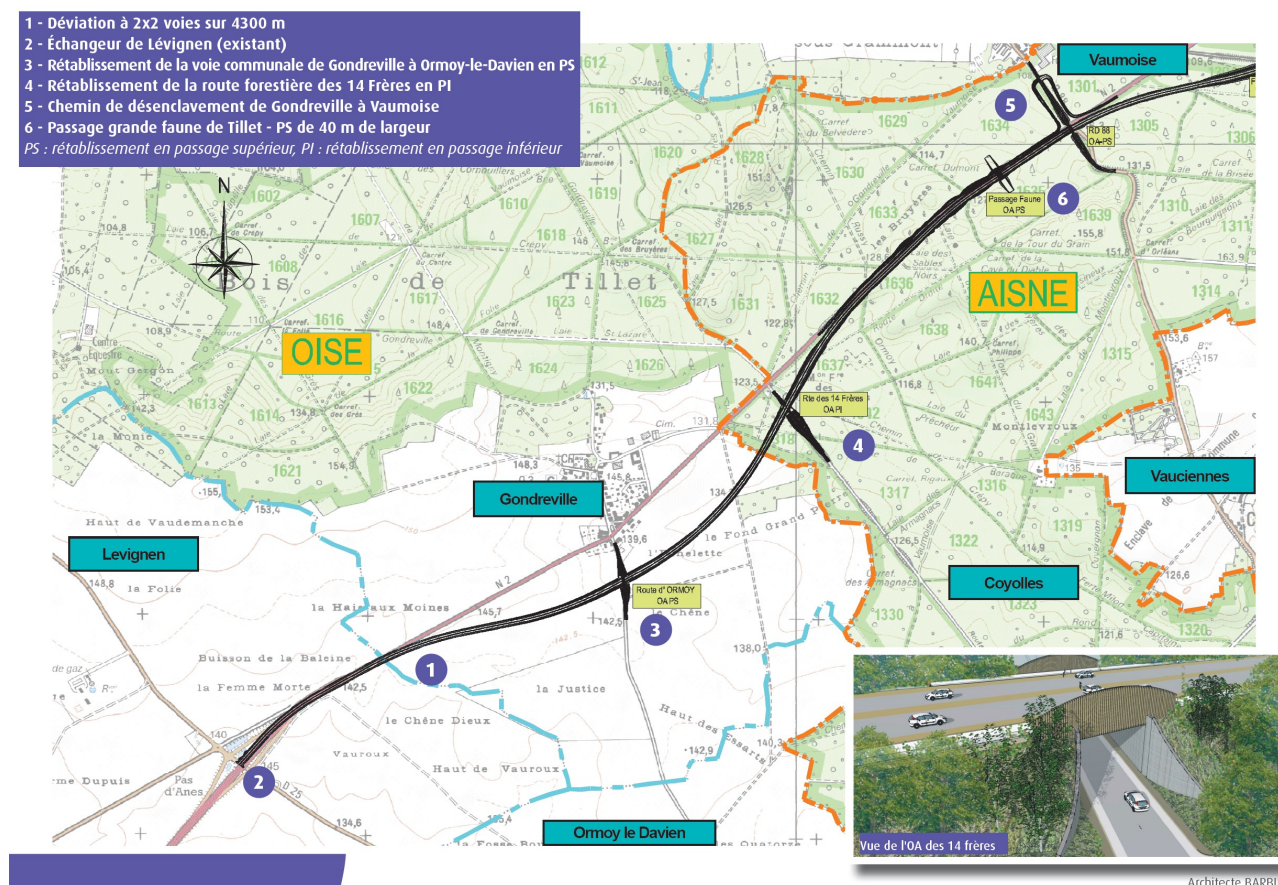
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

## Déviations de Gondreville (PDMI, 2,52 M€ – CPER 2015-2020, 27,9 M€)

Les travaux préparatoires de déboisement et de diagnostic archéologique en forêt ont été réalisés en 2012. Le diagnostic archéologique en plaine a été réalisé en 2013. Ces diagnostics ont conduit à deux prescriptions de fouilles : l'une en forêt pour un camp de prisonniers allemands, réalisées, l'autre pour un site médiéval au lieu-dit le Fond Grand-Pierre, réalisées en 2015.

Les premiers travaux routiers sur le terrain ont démarré fin 2013 par la réalisation de l'ouvrage de rétablissement de la route forestière des 14 Frères. Le rétablissement de la voie communale d'Ormoyle-Davien a démarré en août 2015, les travaux doivent durer près d'un an. Le marché pour les travaux de terrassements, assainissement et chaussées des déviations de Gondreville et Vaumoise a été attribué. La poursuite des travaux dépend de la programmation budgétaire mais les travaux de terrassements de la déviation de Gondreville pourraient démarrer dès le printemps 2016. Les travaux suivants devraient consister en la création d'un ouvrage pour la faune dans le massif de Tillet.



2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

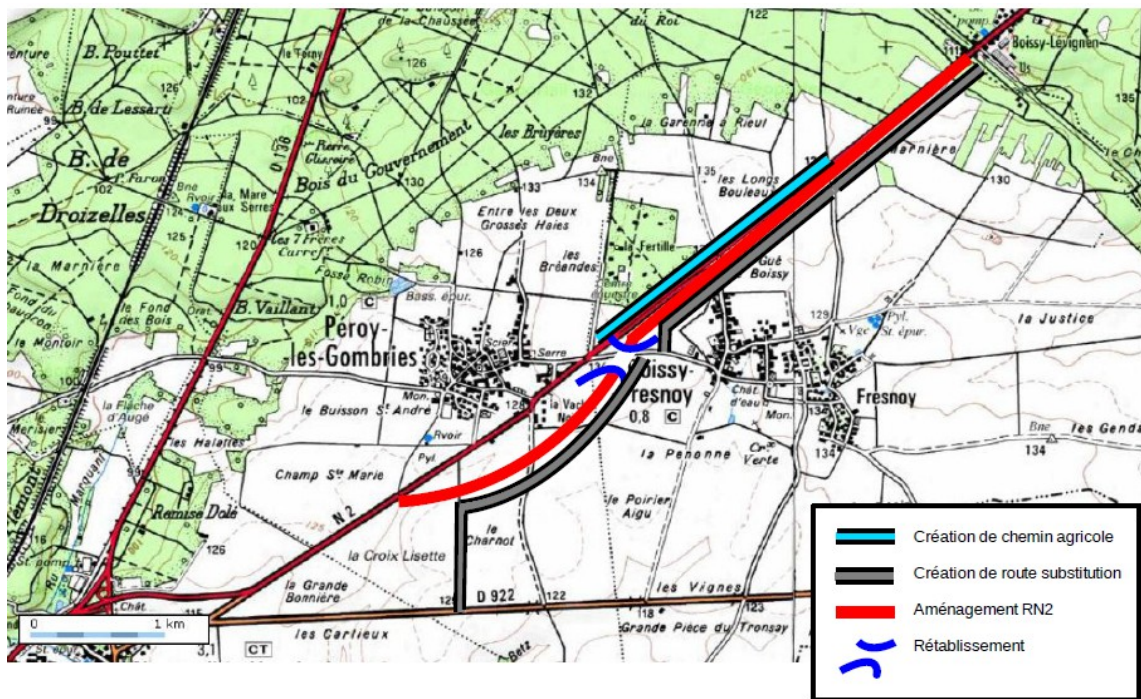
Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

### Déviation de Péroy-les-Gombries (CPER 2015-2020, 26,2 M€)

Les études de projet ont démarré mi 2015. Conformément à la déclaration d'utilité publique (DUP) de 2003, le projet de déviation à 2 × 2 voies de Péroy-les-Gombries au sud de la RN 2 actuelle ne comprend que le rétablissement de la voie communale entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy. Les emprises foncières seront libérées début 2016. Le diagnostic archéologique interviendra à l'automne 2016 et permettra de libérer les emprises pour la réalisation future des travaux. Les travaux démarreront par la construction de l'ouvrage de rétablissement entre Péroy-les-Gombries et Boissy-Fresnoy, en fonction de la programmation financière.



2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

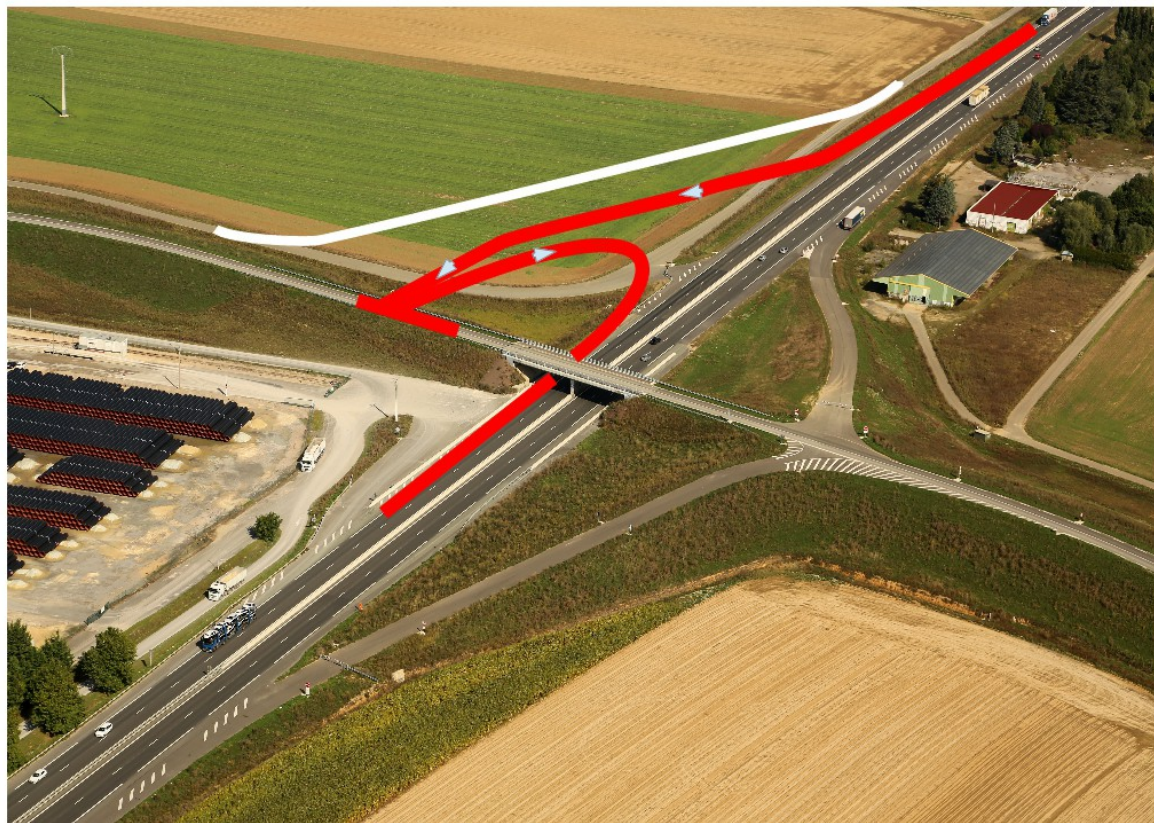
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-commun@aisne.gouv.fr](mailto:pref-commun@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02

### Échangeur RN 2 / RD 548 à Silly-le-Long (CPER 2015-2020, 1,8 M€)

La création d'un échangeur entre la RN 2 et la RD 548 sur le territoire de la commune de Silly-le-Long a été déclarée d'utilité publique le 06 octobre 2015. Les travaux pour l'ouverture des bretelles réservées actuellement aux convois exceptionnels (sens Paris – Soissons) démarreront d'ici la fin du mois d'octobre. La mise en service interviendra à l'issue de l'ensemble de ces travaux, au premier trimestre 2016.

Les deux bretelles dans le sens Soissons – Paris sont à construire. Ces bretelles sont co-financées par le conseil départemental de l'Oise à hauteur de 50 %. Une réalisation des travaux en 2017 est envisageable, sous réserve de la programmation financière.



### Opérations à venir

Certaines opérations n'ont pu bénéficier d'un financement au titre du CPER 2015 – 2020, mais les études se poursuivent sur ces sections de RN 2 entre Soissons et l'Île-de-France et les acquisitions foncières ont été réalisées pour permettre la mise à 2 × 2 voies dans un futur CPER. Il s'agit des sections :

- du créneau de peinture de Boissy-Fresnoy à la déviation de Lévignen,
- la déviation de Vauciennes,
- l'achèvement de la déviation de Villers-Cotterêts,
- l'échangeur de Vertes-Feuilles.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02